



**COMITE D'ILE DE FRANCE DE LA F.F.C.
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Samedi 10 mars 2018
à Montigny le Bretonneux (78)**

Sous la présidence de M. Jean-François MAILLET, président du Comité d'Ile de France.

ASSOCIATIONS CONVOQUEES = 178 – ASSOCIATIONS PRESENTES = 67

75 – PARIS :

LES KOYOTES – PARIS CYCLISTE OLYMPIQUE – US METRO TRANSPORTS

77 – SEINE ET MARNE :

ESC MEAUX – MELUN CYCLISME ORGANISATION – JS FERTE GAUCHER – TEAM PELTRAX-CSD – LE MEE SPORTS
– CC COULOMMIERS – VC SULPICIEEN – VC SAINT-MAMMES – EC BOUCLES DE LA MARNE – LAGNY PONTCARRE
CYCLISME – VAL BMX – BC CHELLES – LES RAYONS DE L'AVENIR

78 – YVELINES :

AS MANTAISE – BC ST NOM LA BRETECHE – VOISINS BMX CLUB – EC VELIZY 78 – EC DU HOUDANAIS – CO BOIS
D'ARCY – US POIGNY RAMBOUILLET – VC MONTIGNY LE BRETONNEUX – CFC DES SAPEURS-POMPIERS – EC
VERNOUILLET V.T.

91 – ESSONNE :

VC SAVIGNY SUR ORGE – UC LONGJUMELLOISE – CC IGNY PALAISEAU 91 – EC MONTGERON VIGNEUX – VC
ETAMPES – CC SACLAY – AC ORSAY – OC GIF VTT – CO COURCOURONNES CYC. FEMININ

92 – HAUTS-DE-SEINE :

CSM PUTEAUX – ANTONY BERNY CYCLISTE – CSM CLAMART – COURBEVOIE SPORTS CYCLISME

93 – SEINE-SAINT-DENIS :

CM AUBERVILLIERS 93 – CV DIONYSIEN – B.C. NOISY LE GRAND – VCA DU BOURGET – USM GAGNY – ACCTB
SEVRAN – ES GERVAIS LILAS – SE PAVILLONNAIS – CS VILLETANEUSE – ES STAINS

94 – VAL DE MARNE :

TEAM 94 CYCLING – US CRETEIL – TROPIKANA – VC VETERANS PARISIENS – VC VINCENNES – UC BORDS DE
MARNE – AV THIAIS

95 – VAL D'OISE :

BCVO FRANCONVILLE – US DOMONT CYCLISME – VAL D'OISE D.C. – ARGENTEUIL VAL DE SEINE 95 –
OLYMPIQUE C.V.O. – A. SOISY ENGHIEU LA BARRE – PARISIS A.C.95 – ES PERSANAISE – EC GOUSSAINVILLE
PUISEUX – LES SANGLIERS DU VEXIN VTT – TEAM BIKE CYCLISTE ST PRIX

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le président Jean-François MAILLET
2. Rapport de l'exercice financier 2016-2017
3. Rapport du commissaire aux comptes agréé sur l'exercice financier 2016-2017
4. Rapport spécial du commissaire aux comptes
5. Approbation et quitus du rapport de l'exercice financier 2016-2017
6. Présentation du budget prévisionnel 2017-2018
7. Clôture de la séance

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Ouverture de la séance par le Président Jean-François MAILLET

Le Président prend la parole et s'adresse aux représentants des clubs.

Monsieur le Président de la Fédération Française de Cyclisme
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité directeur,
Chers amis,

Nous sommes réunis aujourd'hui à Montigny le Bretonneux, dans le cadre d'une assemblée générale ordinaire, afin de clôturer, d'une certaine façon, celle du 9 décembre dernier.

C'est avec un réel plaisir que nous vous accueillons ici, et pour la première fois, au siège du Comité régional et de la Fédération, mais c'est plutôt un sentiment de gravité qui m'anime en ce jour.

En effet, que de bouleversements le Comité d'Ile de France a vécu ces derniers mois, entre la démission du Trésorier général puis celle du Président, Patrice ROY, survenue le 11 janvier dernier, après trente-sept années de présence dans les instances dirigeantes. Certains regrettent son départ précipité : nous vous expliquerons qu'au contraire, nous devons nous en réjouir, au vu de la situation financière dans laquelle il a abandonné notre Comité régional et dont il devra assumer la responsabilité.

Conformément à l'article 17 des statuts de notre association, le Comité directeur s'est réuni le 20 janvier et m'a élu au poste de président, à titre provisoire, jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra l'hiver prochain. Rapidement, la nouvelle équipe s'est mise au travail afin de connaître la situation financière réelle du Comité. Je profite de l'occasion pour remercier personnellement Jean-Claude BERNERON qui, dans ses fonctions de Trésorier, a fait montre de compétences et de rigueur dans la mission qui lui a été confiée.

Nous n'avons pas compté notre temps et nos efforts. Depuis le 20 janvier, nous avons procédé à un audit interne, dont nous vous donnerons les conclusions ultérieurement. Suivant l'avis du directeur juridique de la Fédération, j'ai rencontré un avocat pour établir les responsabilités dans la signature des contrats passés. La Fédération, représentée aujourd'hui par son Président, qui, dès les premiers contacts, a été à notre écoute et nous a soutenu dans nos démarches.

En ce jour, j'aurai une pensée émue pour Claude CRAMETE, qui a donné énormément de son temps au cyclisme francilien, auquel il était attaché. Cet investissement au service des clubs, certains l'avaient oublié depuis longtemps.

Notre principale mission consiste désormais à redonner du crédit au Comité d'Ile de France auprès de vous, les clubs, mais aussi auprès des licenciés, des instances dirigeantes de notre Fédération ainsi qu'aux institutions dont nous dépendons. Ne nous voilons pas la face : le Comité d'Ile de France est en danger. C'est pourquoi je vous l'affirme haut et fort : c'est ensemble, en restant soudés, autour des valeurs que nous partageons, que nous parviendrons à surmonter cette épreuve. La combativité et la solidarité, qualités essentielles dans notre sport, doivent nous animer en permanence. En prenant la responsabilité d'occuper la fonction de président, je m'engage devant vous dans cette démarche.

Sans plus attendre, je vais laisser la parole à Michel CALLOT, Président de la FFC, qui nous fait l'honneur de sa présence, avant de partir au Congrès annuel de l'Union Européenne de Cyclisme.

Michel CALLOT prend ensuite la parole et rappelle la place importante qu'a le Comité d'Ile de France au sein de la Fédération, d'une part par la représentation de la région parisienne, et d'autre part par les résultats sportifs.

La période compliquée que traverse le Comité Ile de France est suivie de près par la FFC, mais celle-ci laisse l'indépendance de la gestion au Comité régional. Il souligne que le rôle de la Fédération est d'accompagner, de conseiller et d'apporter les aides techniques nécessaires.

Enfin, Michel CALLOT en appelle, durant cette période difficile, à la cohésion des clubs.

Jean-François MAILLET remercie le Président de la FFC pour son intervention.

2. Rapport de l'exercice financier 2016-2017

Le Président poursuit son intervention en ces termes.

Comme je l'évoquais précédemment, un audit interne, portant sur les trois derniers exercices ainsi que celui en cours, a été réalisé bénévolement par une personne qualifiée. En effet, à la lecture du livre de comptes et des pièces comptables, plusieurs irrégularités nous sont immédiatement apparues. Je ne souhaite pas m'ériger en juge, devant vous et publiquement. Il semble cependant faire peu de doute que des faits à caractère délictueux se sont produits au sein de notre association au profit de l'ancien Président, sans que les élus du Comité directeur ou du Bureau directeur n'en soient, d'une quelconque manière, informés. A titre personnel, je peux vous certifier que si j'avais eu connaissance de ces pratiques, je les aurais dénoncées et j'aurais sans tarder quitté mes fonctions. Je ne pense pas, d'ailleurs, que j'aurais été le seul dans ce cas au sein du Comité directeur, connaissant la probité de nombre de mes collègues. La Justice en sera informée et devra y répondre, soyez-en assurés. Néanmoins, et parce que nous ne pouvons attendre, un courrier a été adressé cette semaine à M. ROY, afin de lui demander de rembourser, dans les délais les plus brefs, l'ensemble des sommes perçues de manière indue.

L'examen du livre de comptes laisse pantois : de nombreuses charges n'ont pas leur place au sein des postes affectés normalement, dans le but évident de les dissimuler. Je laisserai tout à l'heure notre

commissaire aux comptes répondre aux interrogations que vous devez certainement avoir quant au contrôle qu'il a pu exercer.

Nous nous tenons maintenant, le Trésorier général et moi-même, à votre disposition pour répondre à vos questions, dans la limite de la connaissance du sujet abordé.

Jean-Claude BERNERON s'adresse ensuite aux représentants des clubs.

Le Trésorier général explique qu'un audit des comptes 2016/2017 a été réalisé, et qu'il a été constaté des irrégularités importantes. Dans l'état il ne peut, à titre personnel, approuver les comptes, ceux-ci restant sous la responsabilité de l'ancien Trésorier.

Un examen des comptes sur les exercices 2015-2016-2017 a fait apparaître des remboursements excessifs de restauration et de déplacement à M. Patrice ROY. Un montant de 88.903 euros lui a été réclamé.

Patrice ROY a actuellement un mandat auprès de la FFC. Une procédure judiciaire commune FFC / Comité d'Ile de France est à l'étude.

Jean-Claude BERNERON interpelle le commissaire aux comptes, en lui demandant comment il n'a pu voir les malversations, et lui rappelle ses obligations professionnelles.

Jean-François MAILLET explique le fonctionnement opaque du Comité régional et la difficulté à avoir des informations auprès de l'ancien duo représentant le Comité.

3. Rapport du commissaire aux comptes agréé sur l'exercice financier 2016-2017

M. CAUCHY explique que son rôle n'est pas de vérifier le bilan en détail. Il est interpellé par plusieurs représentants des clubs, qui demandent pourquoi il n'a pas vu les bilans falsifiés.

4. Rapport spécial du commissaire aux comptes

M. CAUCHY donne lecture du rapport spécial.

5. Approbation et quitus du rapport de l'exercice financier 2016-2017

*L'approbation des comptes de l'exercice 2016-2017 est mis au vote des représentants :
59 clubs votants représentant 150 voix.*

Contre : 93 voix

Abstention : 21 voix

Pour : 33 voix

Nul : 3 voix

Le rapport de l'exercice financier 2016-2017 n'est pas approuvé par l'Assemblée générale.

6. Présentation du budget prévisionnel 2017-2018

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2017-2018 est présenté par Jean-Claude BERNERON. Il met en garde les représentant des clubs, précisant que celui-ci est très dépendant des évolutions des diverses affaires en cours : photocopieurs, remboursement de la part de Patrice ROY.

Celui-ci est soumis au vote :

60 clubs votants représentant 149 voix.

Contre : 13 voix

Abstention : 25 voix

Pour : 108 voix

Nul : 3 voix

Le budget prévisionnel 2017-2018 est approuvé par l'Assemblée générale.

7. Clôture de la séance

Le Président prend la parole et s'adresse aux représentants.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la confiance dont vous nous avez témoigné. Nous nous attacherons à en être digne durant la durée du mandat qui nous reste.

Les faits relatés aujourd'hui ont fait la preuve que notre association n'est pas assez protégée d'elle-même. Les garde-fous sont absents. Aussi, afin d'empêcher la survenue d'actes similaires, une réflexion va être menée ces prochains mois, avec toutes les parties intéressées, en vue de modifier les statuts du Comité régional et son règlement intérieur, dans la limite du cadre fixé par la Fédération. Je fais appel ici à toute personne souhaitant contribuer à ce travail absolument nécessaire.

Je tiens également à préciser que nous ferons appel, dès le mois prochain, à un cabinet d'expertise comptable, qui aura en charge d'établir le bilan de l'exercice 2017-2018.

Il me reste à vous remercier de votre attention et à vous souhaiter une pleine réussite dans vos activités sportives.

Le Président

Le Secrétaire général

Jean-François MAILLET

Marc SOENEN

**BUDGET PREVISIONNEL
EXERCICE 2017-2018**

		AU 30/09/018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
	Communication & publicités	17 000,00 €
	Droits engagements & mutations	390 000,00 €
	Licences affiliations	550 000,00 €
	Pôle - BMX	73 000,00 €
	Formations	10 800,00 €
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		1 040 800,00 €
	Subventions	129 000,00 €
	Autres produits	10 000,00 €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		1 179 800,00 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
	Engagements - Mutations	135 000,00 €
	Variations Stocks	2 000,00 €
	Licences Affiliations	450 000,00 €
	Locations divers Co-propriété	180 500,00 €
	Services extérieurs	8 000,00 €
	Autres charges externes	30 000,00 €
	Impôts et taxes	3 000,00 €
	Salaires et traitements	169 200,00 €
	Charges sociales	61 000,00 €
	Dotations aux amortissements	8 000,00 €
	Pôle et activités	185 700,00 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (2)		1 232 400,00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)		- 52 600,00 €
PRODUITS FINANCIERS (3)		200,00 €
CHARGES FINANCIERES (4)		1 000,00 €
RESULTAT FINANCIER (3 - 4)		- 800,00 €
RESULTANT COURANT		- 53 400,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)		
	Sur opérations de gestion	21 000,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)		
	Sur opérations de gestion	1 000,00 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5 - 6)		20 000,00 €
TOTAL DES PRODUITS (1 + 3 + 5 +8)		1 201 000,00 €
TOTAL DES CHARGES (2 + 4 + 6)		1 234 400,00 €
PERTE		- 33 400,00 €